

que tout doit porter un nom aujourd'hui, j'appellerais cela un programme de «conservation à participation».

Je ne voudrais pas que l'on ait l'impression que mes observations d'aujourd'hui dénigrent le bon travail réalisé par la direction des sites et des parcs historiques nationaux du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Les importants travaux de rénovation de ces sites historiques, comme la forteresse de Louisbourg au Cap-Breton, Fort Lennox à Québec, la frontière historique du Niagara et le Fort George en Ontario, Lower Fort Garry au Manitoba, la Rocky Mountain House en Alberta et le Fort Langley en Colombie-Britannique, ont non seulement permis de conserver ces monuments mais aussi d'illustrer des événements historiques canadiens dans l'intérêt de toutes les personnes qui visitent ces sites.

Mais ce genre de projets, aussi importants soient-ils, exige la part du lion du budget fédéral dans ce domaine. Ce sont tous les projets grandioses organisés et dirigés par le gouvernement, qui reflètent en grande partie des sites ou des édifices militaires qui peuvent donner une fausse impression du Canada, à savoir une nation belliqueuse dont l'histoire repose en grande partie sur des événements militaires. De même, la plupart de ces monuments n'ont d'importance que pour les anglophones et les francophones de notre pays. La plupart des sites qui ont une valeur historique pour l'héritage de ce que l'on appelle les «Canadiens du troisième groupe» ont été littéralement ignorés.

Le seul lieu historique qui représente les éléments autres que français ou anglais de notre histoire et que l'on considère digne d'être conservé c'est le presbytère de Batoche au lac Duck en Saskatchewan, qui fut le quartier général des Métis au cours de la grande rébellion du Nord-Ouest en 1885. La négligence quant à l'apport que pourraient contribuer les Italiens, les Ukrainiens, les Juifs, les Scandinaves et les Allemands, pour ne citer que ceux-là, fausse notre histoire et aggrave l'impression de rejet que ces groupes éprouvent.

Toutefois, ce qui importe davantage c'est que ces types de projets demandent des capitaux et des frais d'administration de plusieurs millions de dollars, ce qui ne laisse pas beaucoup d'argent pour les petits bâtiments qui n'ont peut-être pas une importance historique à l'échelle nationale, mais qui valent la peine d'être préservés aux yeux des localités avoisinantes. En principe, la Direction des lieux et des parcs historiques n'a qu'un programme limité pour entreprendre des projets en collaboration avec les sociétés historiques ou les municipalités. Toutefois, cette direction n'entreprend que deux ou trois de ces projets par an et paye généralement 50 p. 100 des frais d'acquisition et de restauration. L'argent dépensé est dérisoire comparé à tout ce qu'on dépense pour les lieux historiques nationaux.

Par exemple, au cours de l'année financière 1972-73, l'argent dépensé pour des projets conjoints se montait uniquement à \$87,416 ce qui ne représente que 0.59 p. 100 du capital et des frais d'exploitation des lieux historiques nationaux qui s'élèvent à près de 15 millions de dollars. L'année d'avant, cette somme n'était que de \$79,000 soit .63 p. 100 des dépenses totales. Cela ne veut pas dire que le programme de projets conjoints de la Direction ne peut se concilier avec le genre de programmes auxquels je pense. Par exemple, l'un de ces accords comprend la restauration de la Grange House à Toronto où je réside. La Direction a fourni \$50,000 au projet pris en charge et dirigé par la Galerie des Arts de l'Ontario laquelle a obtenu près de \$600,000 de sources privées pour achever la restauration de cet excellent exemple du patrimoine historique de Toronto. Le fédéral ne participe que trop rarement, deux

Sites historiques

ou trois fois par an, à des projets de ce genre et c'est très insuffisant. Pour qu'il corresponde à l'idée exposée dans ma motion, l'ampleur du programme de la direction devrait être centuplée et, dans certains cas, permettre la participation de particuliers en retour d'un engagement à entretenir le bâtiment et à le rendre accessible au public périodiquement.

Je pourrais citer un tas d'exemples de bâtiments historiques qui pourraient répondre aux exigences de ce programme; des bâtiments qui pourraient être irrémédiablement perdus si l'on ne faisait rien. En fait, une des excellentes initiatives de la direction des lieux historiques a été d'établir en 1962 un inventaire canadien des bâtiments historiques. Ce programme décennal en trois étapes a été la première histoire architecturale complète du monde établie en vue d'un système d'ordinateurs. Jusqu'à présent, on a répertorié l'extérieur de plus de 106,000 bâtiments dans tout le Canada et on veut éventuellement restaurer au complet quelque 700 de ces bâtiments qui présentent un intérêt exceptionnel ou architectural.

Je suis fier que près de 5,000 de ces bâtiments répertoriés où sur le point de l'être au moyen d'ordinateurs se trouvent dans une région de ma circonscription connue sous le nom de «Annex». Il y a plusieurs années, l'association des contribuables d'Annex, qui a célébré son 50^e anniversaire cette année, a formé un groupe de bénévoles qu'elle a chargés de prendre des photographies et de noter les détails importants de nombreux bâtiments construits avant 1910, présentant un intérêt architectural et qui, dans certains cas, avaient appartenu à des Canadiens célèbres. La direction des lieux historiques a accordé son aide en fournissant des formules et en remboursant le prix des pellicules. Un des édifices inscrit dans l'inventaire d'Annex est la résidence qu'occupait feu le très honorable Lester B. Pearson, sur Admiral Road, lorsqu'il était professeur à l'Université de Toronto. Il y a une autre maison sur Walmer Road qu'a habitée feu Vincent Massey lorsqu'il était doyen de Victoria College.

Un autre groupe de maisons historiques compris dans l'Annex se trouve dans le quartier Huron-Madison. Il s'agit de neuf maisons, dont cinq ont été construites avant 1895 et les autres avant 1905, qui ont été menacées de démolition l'année dernière parce qu'on voulait construire une tour d'appartements. A l'instigation de l'association des contribuables de l'Annex, le conseil municipal de Toronto a formé un comité, dont j'ai fait partie, qui a fait des études approfondies pour finalement recommander la création d'une société communautaire à but non lucratif qui ferait l'acquisition de la propriété que possède maintenant la ville en vue de la construction d'un complexe résidentiel et commercial dans un cadre historique. La société est maintenant formée et attend avec impatience l'approbation de fonds hypothécaires par la SCHL, à des conditions qui lui permettront d'affecter 25 p. 100 des biens-fonds historiques à des fins commerciales pour rendre le projet rentable. C'est un bel exemple d'une situation où un programme fédéral flexible du genre de celui que je propose pourrait assurer la conservation de ces édifices en complétant l'apport financier de la SCHL. D'un autre côté, la SCHL pourrait adopter des politiques financières plus flexibles qui lui permettraient de tenir compte de l'aspect historique important d'un projet comme celui que j'ai mentionné.

L'église St. Paul's United Church, sur le chemin Avenue, construite en 1887, mérite également d'être conservée. C'est presque le dernier lien visuel avec le XIX^e siècle sur cette partie du chemin Avenue. Dans trois générations elle